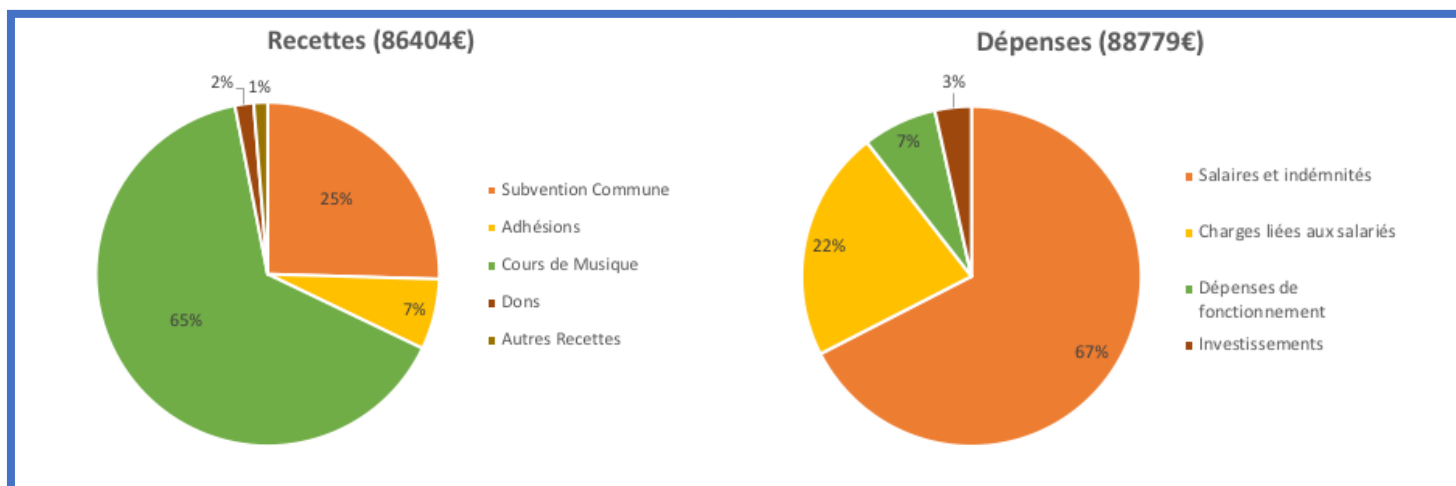


# Finances de l'école 2018-2019



## Utilisation des Recettes

Cotisations → Salaires des professeurs  
 Subvention commune → Charges liées aux salaires  
 Adhésions → Fonctionnement de l'association  
 Dons + autres recettes → Investissements  
 (instruments musicaux, matériel pédagogique)

**Les dons nous permet d'investir dans du matériel neuf pour les cours !**

**ET ... elle ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %, du GAGNANT – GAGNANT !**

Montant adhésion+don versée à l'école*	Réduction fiscale*	Coût réel de l'adhésion pour la famille
50 €	33 €	17 €
75 €	50 €	25 €
100 €	66 €	34 €
150 €	99 €	51 €

\* dans la limite de 20% du revenu imposable